Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 12 Dhoulhajja 1445
18 Juin 2024

N° 70

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1612**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1613**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1616**
Avis aux créanciers..... **1619**
Convocations
Sociétés anonymes **1620**
Sociétés à responsabilité limitée **1623**
Autres sociétés **1623**
Divers
Avis au public..... **1624**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Banque Nationale Agricole

Société anonyme

Au capital de 320.000.000 Dinars

Identifiant Unique N° 123 L

Siège social : Avenue Mohamed V Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2024, enregistré à la Recette des Finances Rue Nelson Mandela le 31 Mai 2024 sous le n°24802586 Quittance n°48116 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 7 Juin 2024 sous le n°202467998, il a été décidé respectivement la modification de l'article 4 des statuts de la BNA ainsi que l'approbation de la mise à jour desdits statuts décidé par le Directeur Général par intérim en date du 8 juin 2023 conformément aux dispositions de l'alinéa 4 de l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales, et ce dans un objectif de se conformer respectivement à la loi bancaire n°2016-48 du 11 juillet 2016 ainsi qu'à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2021-05 du 19 Août 2021, ayant pour objet «Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers».

2024401537SANB2

BSB IMMOBILIERE.SA

Au capital de 2000 000 DT

11 Rue Kamel Atatürk - Tunis

IU : 0578893E

Suivant procès-verbal de l'AGE du 6/6/2024, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 11/6/2024 sous le n°AC01782024, il a été décidé d'augmenter le capital social de (2 000 000) DT pour le faire porter de (2 000 000) DT à (4 000 000) DT et ce par conversion du compte courant de la société «BSB.SA» et la création de (20 000) actions nouvelles de (100) DT chacune totalement à souscrire en numéraires et à libérer à la souscription par l'unique actionnaire souscripteur société «BSB.SA». Le délai de souscription, est fixé à 15 jours à compter de la publication de cette notice au JORT, mais, en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai, la souscription sera clôturée avec anticipation.

2024401540SANB2

SMVDA KHAYRATT.SA

Au capital de 1 000 000 DT

15 Rue Chedly Gtari, El Menzah 9 A - Tunis

MF : 913468 M/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'AGE du 10/6/2024, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 11/6/2024 sous le n°AC01792024, il a été décidé d'augmenter le capital social de (1 000 000) DT pour le faire porter de (1 000 000) DT à (2 000 000) DT et ce par création de (10 000) actions nouvelles de (100) DT chacune totalement à souscrire en numéraires et à libérer à la souscription par l'unique actionnaire souscripteur Mr Aref Belkhiria.

Le délai de souscription est fixé à 15 jours à compter de la publication de cette notice au JORT, mais, en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai, la souscription sera clôturée avec anticipation.

2024401541SANB2

ESSOUKNA

S.A au capital de 5.050.500D

Siège social : 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0030436S

Matricule fiscal : 0030436S/P/M/000

CNSS : 74065-54

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 9/5/2024, il a été décidé le renouvellement des fonctions de Monsieur Khalil CHTOUROU en tant que Directeur Général de la Société avec tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 9/5/2024 a été enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah 6 le 21/5/2024 sous le n°24704033 quittance n°081807 et déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 23/5/2024 sous le n°202463305.

2024401559SANB2

FLORA PARK S.A

Société anonyme

Capital social : 3.787.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - 1002 le Belvédère Tunis

Identifiant unique : 0381728D

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3/5/2024 (enregistré à la Recette des finances El Mahrajene, Tunis le 13/5/2024 sous En°24502220, Qn°M033950)

Les actionnaires ont décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée

Monsieur Mohamed Ridah Ellouze est nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.

Les statuts ont été mis à jour,

Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 11/6/2024 sous dossier n° 202468964 et sous Identifiant Unique n°0381728D.

2024401561SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

GLOBAL SERVICES ENGINEERING SRL

Identifiant unique : 1559766Z

Siège social : Appartement salim 2ème étage rue Euro les Berges du Lac 1053 la Marsa Tunis

Capital : 2.850.000

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/4/2024 enregistré à la recette des finances du Lac Tunis le 22/5/2024 sous le numéro 24704344, il a été décidé la liquidation de société global service engineering sarl et la nomination de Mme Marwa Ayari comme liquidateur de ladite société.

Tout intéressé peut contacter le liquidateur au centre dorra bloc A 1er étage bur 2 manar 3 (tel 92.122.520) et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cet avis au Jort.

Une copie du PV a été déposée au registre national des établissements sous le numéro 202469237 en date du 12/6/2024.

2024401551SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

La dissolution et la liquidation de la société GFI TUNSIE

SUARL au capital de 1.000 DT

Siège social : Rue de la Bourse immeuble Harbour Lac 2, Tunis

Identifiant unique : 1515958/R

En vertu du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22 février 2024 enregistré à la recette des finances la Goulette - Tunis le 9/5/2024 sous le n°24503933, Quittance n°66739, il a été décidé ce qui suit :

1/ La dissolution anticipée de la société et sa liquidation.

2/ La nomination de Mme. Syrine Tlili titulaire de la carte d'identité n°00282946, délivrée le 13/02/2001 en qualité du liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, éteindre le passif et régler les comptes.

3/ La mise à fin aux fonctions du gérant et quitus pour la gestion.

Une copie de ce procès-verbal, enregistré, a été déposée au registre national des entreprises le 23/5/2024 sous le dossier n°202463365.

Le liquidateur informe le public que le siège de liquidation est fixé à la Rue de la bourse immeuble harbour Lac2 Tunis.

2024401538SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Conformément au contrat de vente du 11/6/2024 et enregistré à la recette des finances d'El Fahs le 11 juin 2024, quittance n°M029088, enregistrement n°24201757, Mr Zied ben Mohamed Hammemi a vendu tout le fonds de commerce exploité pour les produits en fer à Mr Slim Ben Taher Ben Dhaou, située à la route de Tunis, km 1, Fahs Zaghouan.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains du vendeur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux La Presse et Essahafa du 13/12/2024.

2024T00594FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé du 27/5/2024, rédigé par maître Khadraoui Hichem, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 30/5/2024 (quittance n°M053472, enregistré sous le n°24204247).

Monsieur Sahbi Ben Mohamed Ben Elazhar Ben Ayed Salami titulaire de la carte d'identité nationale n°11389255 du 3/8/2018, vend à Marwen Ben Fethi Ben Salah Khlifi, titulaire de la carte d'identité nationale n°11365821 de 02/8/2011, tout le fonds de commerce utilisé pour tous types de commerce situé à la rue dhars cité andalous Bizerte avec tous ses constituants moraux et matériaux.

Les oppositions sont acceptées chez le vendeur Mr Sahbi Ben Mohamed Ben Elazhar Ben Ayed Salami sis au 72 rue Mostafa Hnini Bizerte dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce dans le JORT.

Cette annonce est publiée dans le journal "Echourouk" de 5/6/2024.

2024T00595FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 22/12/2023 enregistré à la recette des finances de cité Administrative Ariana le 8/5/2024 sous n°24203154 quittance n°M063026, M Anis ben Monsef ben Hédi Hached a vendu le fonds de commerce déjà exploité en tant que salon de coiffure pour femmes et vente des produits cosmétiques au local commercial situé au n°45 avenue Ibn Khaldoun à Mme Bochra ben Fathi ben Bilgacem Wasli ép Kais Radrdi.

Toute opposition sera rendue entre les mains de Maître Rablna el Heni sis au 13 avenue Habib Bourguiba Ariana dans un délai de 20 jours à partir de publier cette annonce au Jort. Cette vente a été publiée au journal le Quotidien le 7/6/2024.

2024T00597FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 8/6/2024 enregistré à la recette des finances de Raoued le 10/6/2024 reçu n°M079177, n° d'enregistrement 24203409 Kais Chatti a vendu à Mahdi Romdhan tout le fonds de commerce exploité au 11 rue ilhama, Ariana, à usage du commerce et de vente de fruits secs.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur à son domicile situé à 11 bis Rue Jamaa Gorbel Tunis, dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 13/6/2024.

2024T00598FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

D'après une lettre écrite en date du 6/6/2024 et enregistrée à la recette des finances de Kebili - numéro de récépissé M014578 numéro d'enregistrement V24203041 établi par Mr Abdelkarim Benhmad l'avocat existant son siège social est à l'immeuble Salah Souidan Bâtiment 1 rue Saliha, 1er étage à Kebili, Karima Belhabib titulaire de la C.I.N n°04888917 délivrée à Tunis le 21/02/2018 et demeurante à la rue de la Turquie à Kébili 4200 a vendu, tous les actifs commerciaux préparés pour exercer une activité de commerce de vêtements. Vente au détail et vente de vêtements confectionnés, dans le magasin situé à l'avenue 3 Septembre 4200 Kebili, et ce à Mme Benabbeès Khaoula, titulaire de la C.I.N n°04941575 délivrée à Tunis le : 26/9/2022 et demeurante à Nezla Kebili 4200.

Les objections doivent être présentées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'acheteur Mme Benabbès Khaoula au magasin situé à l'avenue 3 Septembre 4200 Kebili.

Publié dans le journal Al-Shorouk le 9/6/2024.

2024R01630FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce en date du 22/5/2024, rédigé par les notaires de Kasserine le Maître Karem Hagui et le Maître Rabeh Chaabani, enregistré en date du 24/5/2024 à la recette des finances de Feriana sous n°24700730 Quittance n°M020911. Mr Mohsen Abbes ASKRI, titulaire de la CIN n°02613306, a cédé en tant que donation à son fils : Mr Ala Eddine ASKRI, titulaire de la CIN n° 12695227, la totalité du fonds de commerce du local destiné à la vente pièce de rechange Auto et équipement agricole (MF : 0308319B et RC : A1131781996), sise au n°91 Avenue Habib Bourguiba- Kasserine, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 9/6/2024.

2024S00794FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, rédigé en date du 24/5/2024 par l'avocat Me Mohamed Mkhinini, enregistré à la RF Rue Victor Hugo Sousse en date du 4/6/2024 sous le n°24202882 Reçu n°M040504 Rayen Ben Riadh Golli, titulaire de la CIN n°12834951, et de l'IU n°1851084N demeurant à la Rue 9 Avril Hammam Sousse a vendu à Mr Mohamed Ben Mohamed Ayachi, titulaire de la CIN n°09326309, demeurant au 2 Rue Mozdelifa Bouhsina Sousse, la totalité du fonds de commerce consistant en un café dénommé «Café El Hana» actuellement dénommé «Fidelo» situé à la Rue Mongi Slim Sousse. Toute opposition doit être formulée dans les délais de 20 jours à partir de la date de cette publication à l'avocat Me Mohamed Mkhinini, sis à l'Av. Med Maarouf Immeuble Elite Sousse. Cet avis a été publié le 11/6/2024 aux journaux Alchourouk et le Quotidien.

2024S00809FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

D'après l'acte sous seing privé en date du 25/5/2024 et enregistré à la recette des finances du TROCADERO Sousse le 28/5/2024 sous le numéro 24201348 et le reçu numéro W026861, Mr Bassem ben Lotfi Kaabi demeurant à l'avenue Andalib Khzema est a vendu à Mr Ramzi ben Mohamed Aroussi Hammadi sis à l'avenue du Japon cité de Riadh5 Sousse l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le local situé à la rue Ahmed Tawfik Almadani n°1 Khzama ouest 4017 Sousse a pour toutes activités commerciales à l'exception des restaurants cafés et de la vente de volailles poissons viandes et légumes avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toute contestation doit être adressée dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication au présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne au cabinet de Maître Monrassar Mbarki Av Commandant Bejaoui Imm. Sousse TOWER B Appartement B 10 - deuxième étage.

Cette vente est publiée au journal Achourouk du 12/6/2024.

2024S00812FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Ksar hilel le 10/6/2024, sous le n°24201403, quittance n°M043238, la société «bahrouni Nizar» et son gérant Nizar Bahrouni titulaire de la CIN n°07859360 vend à Monsieur Mohamed Saleh ben Monji Ayed titulaire de la CIN n°06904357, le fonds de commerce exploité comme salon de Thé et restaurant «Hollwood» et d'un notre côté une station de lavage, sis à la rue Habib Bourguiba Ksar Helal.

La vente est publiée dans le journal «le Quotidien» du 13/6/2023.

Les oppositions doivent être faites après l'apparition de cet acte dans le journal officiel et dans 20 jours, entre les mains de Maître Hizem Amir, Avocat, sis à la rue Mohamed Mhalla, Monastir.

2024S00815FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 27 mai 2024 enregistré à la recette des finances de Sousse le 28 mai 2024 reçu n°026688 sous le numéro 24201344, Mr Jamel ben Mohamed Ouerghemmi vend à Mr

Mohamed ben Khlifa Ifaoui la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la Rue Palestine Sahloul Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse au lotissement Mekki Mtiraoui Bouhajla Kairouan et ce dans le délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée en arabe dans le journal "El chourouk" le 13.6.2024.

2024S00816FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte authentique dressé par les huissiers notaires Ayachi Mohsen et Nabil le 28/3/2024 enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance - Sousse (reçu n° M024272) entériné par l'acte sous seing privé daté du 02/01/2024 enregistré à ladite recette des finances le 11/6/2024 (reçu n°40122, n° d'enregistrement 24703177) Monsieur ZAOUI BECHIR titulaire de la carte d'identité nationale n°02940438, demeurant au 7, rue Said Abou Bakr-Khezama-Estsousse a cédé à titre de donation la totalité de son fonds de commerce, d'officine de détail, exploité dans le local sis à l'immeuble GAHBICH 2 route La Perle du Sahel - Sousse sous l'identifiant fiscal 107505 J à Madame Zaoui Nesrine, titulaire de la carte d'identité nationale n°08455594, demeurant à la même adresse du donateur, toute opposition doit être formulée au domicile élu de la bénéficiaire, à l'étude de maître Ghannouchi Yousri, avocat près la cour de cassation, sis au 2, rue Belajouza - Le Trocadéro - 4000 Sousse dans vingt jours à compter de la publication du présent avis, un avis similaire est paru au quotidien Echourouk le 15/6/2024.

2024S00818FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 21/5/2024 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 24/5/2024 sous le n°39409 quittance n°24205556 Mme Ines Aboud a vendu à Mme Rafika Telmoudi le fonds de commerce situé à la rue Abou Elkacem Echabbi Gabès pour usage commercial avec les éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera faite entre les mains de la vendeuse Mme Ines Aboud et ce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Une publication est faite au journal Echourouk du 5/6/2024.

2024X00785FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP du 23/4/2024, enregistré à la recette des finances Sfax le 29/5/2024 sous le n° MO51117 STE YOSSR PARAPHARMACIE situé à la route de l'aéroport km 4 rue Gaza 3062 Sfax a vendu à Mr Bessem Nasibi, situé à quartier al-bahri route 3 avenue 2134 n°19 Sfax, la totalité du fonds de commerce affectés à la vente de matériel semi pharmaceutique et semi médicaux en détail, objet de l'annonce du journal Echourouk du 8/6/2024 page n°24.

Contacter le siège social de l'acheteur situé au quartier bahri 3, avenue 2134 n°19 Sfax pour présenter les objections dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de l'annonce de la vente au journal officiel de la République Tunisienne.

2024X00786FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Il appert qu'en vertu d'un ASSP signé le 27/5/2024 et enregistré à la recette des finances Av. H. Bourguiba Sfax n°24202978 quit n°050602, Mme Narjess Ayoub Ep. Ben Hadj Hmida, CIN n°01339030, RNE D0579961, demeurant à la Route Meharza km 1,5 cité Meharza n°52 - Sfax, a cédé la totalité du fonds de commerce exploité en jardin d'enfants, sis 15, rue Hsan Jerbi route Meharza km 1 - Sfax, avec l'ensemble de ses éléments matériels corporels et incorporels à Mme Naourez Baccouche, CIN n° 08806468 demeurant à la route de Saltnia km 4 impasse El Oued Sfax, non encore inscrite au RNE.

Les oppositions doivent être formulées au domicile élu pour leur réception à l'étude de Maître Sadok HARIZ Huissier de Justice, au 20, rue Mohamed Ali - Sfax 3000, dans un délai ne pouvant dépasser 20 jours à compter de la publication de la présente.

Cet extrait é été publié au journal «Le Quotidien» du 6/6/2024.

2024X00788FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 7/6/2024 enregistré à Sfax Habib Bourguiba le 11/6/2024 sous le n° 24203306 Manel Nasri a vendu à Mohamed Gueldich le fonds de commerce exploité dans le local sis au rez-de-chaussée et au 1er étage de la villa route El Mharza km 4 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'adresse indiquée ci-haut et nommé space toon pour l'activité jardin d'enfant, crèche et garde scolaire.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteur à son domicile élu chez Maître Makram Hdiji Avocat à Sfax Im - Intilaka rue Kairouan dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Les parties ont élu domicile chez Maître Makram Hdiji.

Cet extrait est paru au quotidien Essabah du 13/6/2024.

2024X00789FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat sous seing privé en date du 29/5/2024 et sous signature légalisée en date du 30/05/2024 sous le n°24202407 quittance n°M064580, Madame Kaled Nehed demeurant à Sfax route Teniour km 5.5 Zanket Makteb Chihiya; a vendu la totalité du fonds de commerce dont l'objet consiste à un local sis à Sfax à la route Gremda km 3.5 à coté clinique «Chams» à madame Ben Abdallah Wiem demeurant à Sfax route Mharza. Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à la vendeuse Kaled Nehed demeurant à Sfax route Teniour km 5.5 Zanket Makteb Chihiya dans un délai ne

dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «Essabah» du 12/6/2024.

2024X00792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Sami el banna ayant son bureau sis au 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau C14 20/5/2024 enregistré le 27/5/2024 à la recette des finances la Goulette sous le numéro 24204518 quittance numéro 74242 Zaara Arbi demeurant à l'avenue Habib Bourguiba 200 Kram Tunis a vendu à Chokri Hanbousi demeurant au 19 rue Ain Drahem Kram Tunis le fonds de commerce sis à la Résidence Nour numéro 12 avenue Pasteur Goulette Casino le fonds de commerce est désigné siège pour la réception des oppositions avec le bureau du rédacteur sis au 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau C14 ayant délai 20 jours à partir de cette annonce au jort. Cette annonce est publiée au quotidien Echourouk le 11/6/2024.

2024401549FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat du 8/6/2023 enregistré à la recette des finances EL-Alia le 30/5/2024 sous le n°24200530 quittance n°M02175838080, Mr Ramzi Zoghbi CIN n°03971515 a vendu un fonds de commerce à Mr Saber Ben Mohamed Ben Othman Kouki CIN n°09309630 exploité pour la vente de fruits secs M.F. 1473356/M avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'avenue d'Al Madina Al-Monawara El-Alia 7016.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du fonds de commerce dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 14/6/2024.

2024401567FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Bab Souika le 15/5/2024 Quittance n°M043163 Enregistrement n°24301578 Mr Rabeh Harrath titulaire de la CIN n°05990791 a loué à la Société MOH GOLDS la totalité du fonds de commerce sise au 19 Rue Mongi Slim Tunis.

Pour une période de deux (2) ans renouvelables commençant le 15/5/2024.

Cette annonce est publiée aux journaux Essabeh et Le Temps en date du 14/6/2024.

2024T00596FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location daté du 16 avril 2024, enregistré à la recette des finances de Jerba Houmet Souk le 18 avril 2024, quittance n°M048734, enregistrement n°24302767 par lequel Naziha Bent Ayed Bakir a loué à Chokri Ben Salaheddine Slim Kallel la totalité du fonds de commerce Café ainsi que tous les éléments corporels et incorporels situé à la place Farhat Hached Houmet Souk Jerba à partir de 2 mai 2024 au 30 avril 2027.

Cet avis a été publié le 31 Mai 2024 aux journaux Essabbah et Le Temps.

2024R01631FCCC3

Gérance libre

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Grombalia le 4/6/2024 sous le n° 24303113 (quittance n°M067018) Mr Dabbebi Anis titulaire de la carte d'identité n°06430573 demeurant à Grombalia a vendu à Mr Dabbebi Sami la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à la cité des artisans Grombalia en tant que station de lavage des voitures ayant l'identifiant unique n°1557712A.

2024R01634FCCC3

Location d'un local en gérance libre

En vertu d'un acte SSP légalisé de signature le 21/3/2024 enregistré à la recette des finances d'El Yasminette le 22/5/2024 sous le n°24302313 quittance n°M034300 la Société «ZARAPUB» SARL M.F. 1104470K représentée par sa gérante Mme Narjes Dachraoui a loué à la Société «LOB LEGENDS CLUB» (activité sportive) en cours de constitution représentée par son gérant Mr Walid Essid le local sis au n°19 rue du mercure Ben Arous Z.I. pour une durée de 10 ans débutant du 01/5/2024 au 30/4/2034.

Cette annonce a été parue aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 13/6/2024.

2024401539FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 12 juin 2023, enregistré à la recette des finances de Morneg le 15 juin 2023 enregistrement n°23301205, quittance n°M040644, Monsieur Wajih ben Mohamed ben Ali Ghrissi a loué à la société SAFSAF BRICK SARL, matricule fiscal n°1825255Q.

La totalité du fonds de commerce en gérance libre «usine de fabrication des feuilles des brick» sis au 23 Rue Alrisala Morneg 2090 Ben Arous.

Pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à partir de la date du 01 juin 2023 jusqu'au 31 mai 2024.

Cet avis est publié au journal le Quotidien le 7 juin 2024.

2024401569FCCC3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, Société Anonyme,

inscrite au R.C au tribunal de Tunis sous le n°B140831996, siège social actuel est au lot AFH - BC8 Boulevard Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis ayant son domicile élu à l'étude de son avocat maître ben Abdallah Rim sise à Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax - en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Jamel Abdennaser Ben Mokhtar Krichen, titulaire de la CIN n°01186506, responsable d'un département bancaire, demeurant à l'Avenue Bourguiba rue Chikh Mahmoud Krichen el Ain Sfax en sa qualité de tiers détenteur.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah ayant son étude à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'immeuble nommée «Emna29» objet du titre foncier n°15240 Sfax sis dans un quartier résidentiel à la route de Sokra km2.5 Sfax, à environ 120 m de la dite route du coté droit direction cité El Habib.

La propriété est un rez-de-chaussée d'un immeuble de deux étages (au-dessus duquel se trouve un appartement appartenant à autrui et faisant l'objet d'un titre foncier séparé), suivi d'un espace des 2 cotés sud et Est.

Sa superficie est de 320m². Il est limité du sud par Mohamed Abid, de l'Est par Jallouli, du nord par un espace appartenant à autrui affilié au titre foncier n°154668 Sfax, de l'ouest par des escaliers appartenant au denier titre foncier mentionné puis une rue.

La propriété est composée de 2 parcelles mentionnées ci-dessous, comme indiquées dans le rapport de l'expert, M. Elyes Al-Madhyoub :

- La parcelle n°1A est d'une superficie de 169 m² et qui n'appartient à cette propriété que depuis le niveau du sol jusqu'à la hauteur indiquée dans le secteur A-A du plan topographique du titre foncier, c'est-à-dire jusqu'à l'hauteur du plafond du rez-de-chaussée uniquement.

- La parcelle n°4, d'une superficie de 151 m², appartient en sa totalité à cette propriété et qui représente tout l'espace sud et Est séparant le rez-de-chaussée et le mur de clôture.

Est, et une répartie de l'espace ouest séparant le bâtiment de la clôture ouest, jusqu'aux limites de la parcelle numéro 2 du plan topographique du titre.

Le rez-de-chaussée est d'une superficie de 169 m². Il comprend 2 halls, un salon dont le plafond est en staff, une cuisine, trois chambres dont 2 ouvrant sur le coté ouest et la 3ème donnant sur le nord, une salle de bain et deux vérandas : l'une ouvrant sur le sud l'autre donnant sur le coté nord et s'ouvre sur la cuisine.

La propriété est complète de point de vue construction et installations et son état général est modeste. L'équipement sanitaire et la boiserie sont d'une qualité normale.

Le sol est recouvert de carrelages, il est entièrement enduit et peint tant sur les côtés intérieurs qu'extérieurs. Les murs de la cuisine et de la salle de douche sont recouverts de porcelaine, les fenêtres sont équipées de fer, et la façade de la véranda qui s'ouvre sur la cuisine est entourée d'une barrière de verre et d'aluminium.

Notes incluses dans le rapport de l'expert :

- La façade de la petite véranda, la fenêtre de la cuisine, la fenêtre de la salle de douche et la fenêtre de la chambre intérieure ouvrent toutes sur le coté nord où se trouve l'espace affilié au titre foncier n° 154668 Sfax appartenant à autrui.

- L'espace appartenant à la propriété des côtés EST et sud, et en partie ouest est clôturé et une grande partie de son sol est carrelé car il représente l'entrée principale. Il est équipé d'une grande porte métallique à deux vantaux pour l'entrée d'une voiture. Il contient un abri pour celui-ci recouvert de plaques métalliques.

La mise à prix : 132.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 17/7/2024 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2024X00783VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Nassima Kallel

Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : BH BANK (Banque de l'Habitat) Société anonyme, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°0024588W, demeurant à l'avenue commandant Bjeoui Sfax.

Partie saisie : Soufiene Charfeddine titulaire de la Carte d'identité nationale n°05312297 demeurant à avenue Monji Slim Sfax et à Sakiet Eddayer Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. A12 Sfax 3000. M.F 000 P A 630 188 K.

Immeuble saisi : L'immobilier qui fait l'objet du titre foncier n°130880 Sfax, dénommé «Atef», est situé à la route Saltania Km 5 Rue Ibn Khaldoun de Sakiet Eddayer Sfax, représenté par un terrain Sud Est, d'une superficie de 621 m², clôturé sur les quatre côtés et équipé de deux portes d'entrée du côté Sud, limité du nord par un voisin et du sud Rue Ibn Khaldoun à lequel son entrée, à l'est rue publique et à l'ouest un voisin, composant une villa d'un rez-de-chaussée et d'un étage, bénéficiant d'une aération et entourée d'un jardin avec arbres fruitiers, arbres d'ornement, allées et trottoirs. La superficie couverte du rez-de-chaussée est 187 m², à environ 45 cm de hauteur du sol, composant un hall, un salon, un couloir, une chambre à coucher, une cuisine et un groupe sanitaire. La cuisine a une porte menant vers l'entrepôt, d'une superficie d'environ 36 m². Elle est équipée d'une sous cuisine et d'une armoire murale en bois, de l'entrepôt, la sortie vers le jardin au nord, où se trouvent une terrasse, majel et une cour de service. L'étage supérieur, d'une superficie couverte de 123 m², se compose de trois chambres à coucher avec des balcons et portes-fenêtres, et d'une salle de bains avec équipements sanitaires. Le bâtiment est en bon état et contient des formes géométriques de style moderne décorées de tuiles. Les équipements de la cuisine et de la salle de bain sont de la plus haute et excellente qualité. Le sol et les murs de la salle

de bain et de la cuisine sont constitués de poterie. Le sol du salon et l'escalier sont en marbre. Les portes intérieures et la porte principale de la villa sont en bois précieux. Les fenêtres et les portes-fenêtres sont en aluminium et ont des revêtements michelaires (Volet Roulant Aluminium), il existe des caméras de surveillance à distance et un dispositif d'alarme. Les plafonds sont équipés en gypse et par des spots encastrés. Il est relié à l'eau, à l'électricité, au gaz et aux réseaux d'adduction d'eaux usées.

Charges : - Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 60.000.000 Dinars inscrite le 7/3/2016 sous le n°1723.

- Hypothèque au profit de la Banque de l'Habitat de 40.000.000 Dinars inscrite le 7/3/2016 sous le n° 1724.

- Hypothèque au profit de la Banque Internationale Arabe De Tunisie de 65.000.000 Dinars inscrite le 5/4/2019 sous le n°1006.

- Hypothèque au profit de la Banque Internationale Arabe De Tunisie de 50.000.000 Dinars inscrite le 12/12/2023 sous le n°4176.

Mise à prix : Cinq cent mille Dinars (500.000d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi quinze juillet deux mille vingt quatre (15/7/2024) à neuf heures à la Chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax rue Abou Kacem Echebbi Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2024X00790VEPA1

Vente de propriété

Le plaignant déterminé :

Mme Zina bint Muhammed Ali AL - Toui Bin Ali al Zarati, de nationalité tunisienne, née le 25/02/1935 à Gabès, sa profession est les affaires intérieures titulaire de la carte nationale d'identité n°03237955 délivrée le 11/3/1999, demeurant à l'Avenue SIDE Harish à BDOURA GABES.

L'avocat chargé du parquet, Maître Murad Massoudi, avocat au parquet de Gabès, dont le cabinet est situé au n°21 - rue Bachir AL- Jaziri Gabès.

Les Prévenus pendants :

1) Fatima Bint Mohammed ben Omar Al Hamrouni, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

2) Fathia Bint Mohammed ben Omar Al Hamrouni, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

3) Latifa Bint Mohammed ben Omar Al Hamrouni, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

4) Fadhila Bint Mohammed ben Omar Al Hamrouni, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

5) Monia Bint Mohammed ben Omar Al Hamrouni, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

6) Nabil ben Salem ben Mokhtar al Bachtouli, nationalité tunisienne, son métier le travail, demeurant à Gabès.

7) Nesrin Bint Salem ben Mokhtar al Bachtouli, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

8) Marwa Bint Salem ben Mokhtar al Bachtouli, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

9) Souad Bint Mohamed ben Toui ben Ali al Zarati, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

10) Hbib Ben Mohamed ben Toui ben Ali al Zarati, nationalité tunisienne, son métier le travail, demeurant à Gabès.

11) Chadlia Bint Mohamed ben Toui ben Ali al Zarati, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

12) Hedia Bint Mohamed ben Toui ben Ali al Zarati, nationalité tunisienne, sa profession affaires intérieurs, demeurant à Gabès.

13) Abdel Aziz Ben Mohamed ben Toui ben Ali al Zarati, nationalité tunisienne, son métier le travail, demeurant à Gabès.

14) Abdel Razek Ben Mohamed ben Toui ben Ali al Zarati, nationalité tunisienne, son métier le travail demeurant à Gabès.

Date et lieu de la vente : elle a été désignée le lundi correspondant au huit juillet de l'an deux mille vingt quatre (8/7/2024) à neuf heures du matin et le lendemain au service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabès son siège social est situé à la rue Farhat Hached à Gabès.

Les conditions dans lesquelles le bien peut être inspecté et visité : Le bien proposé à la vente peut être visité en coordination avec l'avocat suivi.

Les étrangers ne peuvent participer au procès qu'après avoir obtenu une autorisation du gouverneur, toute personne ayant pris connaissance du cahier des charges doit s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Gabès et à l'étude de l'avocat.

Déterminer le bien à vendre et déterminer le prix d'ouverture : la propriété est située dans un ancien immeuble d'habitation populaire, de forme rectangulaire, contenant un certain nombre de pièces, une salle de bain avec toilettes et un espace ceil intérieur sans toiture. Elle est située au quartier Manara de la délégation sud de Gabès, aya Gabès, bordé par la Qibla dar kharbouch sur une longueur de 14.96 mètres à l'est, et une route d'une longueur de 11,03 une approche d'une longueur de 15.05 mètres, et à l'ouest Dar Rachid Zreik, d'une longueur de 10.98 mètres, 167 mètres carrés, dont une superficie couvert de 75.00 mètres carrés, le cours d'ouverture a été fixé à soixante-dix-huit mille sept cent soixante-treize dinars et 500 millimes (78.773.500) sans les frais de justice qui seront annoncés le jour de la séance la rapport de l'expert Monsieur Al souai Al Fassi faisant suite à une autorisation sur requête en date du 26/10/2023 au nom du président du tribunal de première instance de Gabès sous le n°22857 de relance sa valeur avec l'autorisation d'une partie président du tribunal de première instance de Gabès. L'enchère aura lieu uniquement par l'intermédiaire d'un avocat et d'une personne qui garantit un tiers du prix d'ouverture où soumet un instrument devant témoin son solde ou une garantie bancaire et la personne qui le suit en est dispensée.

2024X00796VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Arfaoui Salem 29

Rue de Ghana Tunis 1001

(Tél/Fax 71.350.797) (98.315.536)

1- Poursuivant : Hbib Ben Mouhamed Ben Belgacem Amina, titulaire de la carte d'identité nationale n°03597928, copropriétaire ayant son domicile élu au cabinet de son avocat

2- Maître Arfaoui Salem, 29 Rue de Ghana Tunis 1001

3- Propriétaire : 1/ BIATRIX MARGORINA BENT ALBERT TAYLA, profession inconnue, copropriétaire, demeurant au 23 rue Mokhtar Ataya Hammam-lif ben Arous.

2/ Skander Ben Mouhamed Elhachmi Saddem, profession inconnue copropriétaire, demeurant au 23 rue Mokhtar Ataya Hammam-lif ben Arous

4- Avocat poursuivant : Maître Arfaoui SALEM, 29 rue de Ghana Tunis 1001.

5- Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble dénommé «belle vue» objet du titre foncier n°25573 Ben Arous situé au 23 rue Mokhtar Ataya Hammam-lif ben Arous d'une superficie totale de 1244 m². Il s'agit d'un lieu résidentiel situé dans une zone montagneuse sur un terrain escarpé et convexe. Sa façade principale est orientale. Il se compose de deux blocs de construction qui se chevauchent (étant donné que la propriété a une forte pente). Premier bloc : Il se compose d'un bâtiment de trois étages (menant les uns aux autres et reliés entre eux via des pistes partant de la porte extérieure) Deuxième bloc : composé d'un rez-de-chaussée et d'un grenier est bordée au nord par la propriété soumise à la demande d'enregistrement n°15955. Et du sud. La propriété soumise à la demande d'enregistrement numéro 15845. Depuis l'est, l'avenue Al-Mokhtar Attia, où se trouve sa façade principale de l'ouest, il y a un chemin montagneux, très accidenté et non préparé. Il n'existe aucune charge ni servitude sur le bien objet de la vente.

5- Mise à prix : Le prix d'ouverture pour l'ensemble des biens a été fixé à (1.273.856, 000) un million deux cent soixante-treize mille huit cent cinquante-six dinars par l'expert légiste en mesure des terrains, de la construction et des affaires immobilières : Mouhammad Al-Nasser Majdi d'après son rapport d'essais actualisé du 11/6/2023. Il a été réalisé en application de l'autorisation relative à la pétition n°83809 qui lui a été délivrée le 24/5/2022. Outre les frais de poursuite et les frais judiciaire qui seront annoncées le jour de l'audience

6- Date et lieu de la vente : jeudi 11/7/2024 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous à 9H du matin et les heures qui suivent

7- Visite de l'Immeuble : tous les jours de la semaine de 9 H à 17 H.

8- Conditions de participation à la vente : Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par le biais d'avocat et obtenir l'autorisation de monsieur le gouverneur pour les non-Tunisiens.

2024401543VEPA1

Avis aux créanciers

Règlement Judiciaire N°49

Société Interchaux

Siège social : Cité Taieb Mhiri 1210 Thala

Identifiant Unique : 0977263A

Le Président du Tribunal de Première Instance de Kasserine a décidé le 3 Mai 2024, l'ouverture des procédures de règlement judiciaire pour la Société Interchaux et le transfert de son dossier à la chambre de conseil en vue de statuer sur la possibilité de sa cession aux tiers conformément à la sous section première de la section quatre du chapitre quatre de la loi n°36-2016 sans l'ouverture d'une période d'observation.

2024R01624VEPA2

Faillite de société Central shoes et prêt à porter

Identifiant Unique : 1436129T

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Sfax n°11049 du 21 Novembre 2023 et du 31 Mai 2024, la Société Central shoes et prêt à porter société à responsabilité limitée sise à la Route Mahdia Km 3 Avenue de l'Environnement Sfax, a été déclarée en faillite, la date de cessation de payement a été fixée au 21 décembre 2022 Mme Fatma Ouasleti est désigné juge commissaire et Mr Bilel Hachicha syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créance dans les délais impartis à l'adresse du syndic, avenue Hédi Nouira immeuble la couronne 8ème étage escalier B bureau n°1 Sfax.

2024X00794VEPA2

Avis aux créanciers

De la décision d'indemnisation du liquidateur

Conformément à la décision rendue par le Tribunal de première instance de Ben Arous dans le dossier de liquidation n°205, il a été décidé de nommer la liquidatrice Mme Amel Jouini, comme liquidatrice des biens communs entre Hajer Habibi et les héritiers de son défunt mari Al-Azhar Moualhi au lieu de la liquidatrice Hala Mamlouk pour gérer et poursuivre les affaires de la liquidation sis au 13 rue Ghandi 1er étage bur 4 Tunis. (tél : 24.602.239).

2024401555VEPA2

Appel d'offres dans le cadre de la cession de la

«SOCIETE PRESTIGE HOTELS &RESORTS SA

(HOTEL IMPERIAL PARK)

Siège social : Yasmine Hammamet

Capital : 9 400 000 DT

RC : B5881995

MF : 0433122Q/M/000

Conformément à la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis rendue le 5 juillet 2018, le commissaire à l'exécution de la Société ci-dessus mentionnée, Madame Awatef Marzouki Fitouri lance un appel d'offres pour la cession de la société ci-dessus mentionnée.

Tout intéressé est invité à retirer le cahier des charges, du bureau du commissaire à l'exécution sis au 92 rue 8600, Charguia I - 2035 Tunis, contre le paiement de la somme de trois cents dinars (300 DT).

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous plis fermé et recommandé ou déposées directement au nom du commissaire à l'exécution Madame Awatef Marzouki Fitouri avec la mention «appel d'offres à ne pas ouvrir» et ce au plus tard le 3 juillet 2024.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler au numéro 71 771 212.

2024401560VEPA2

Appel d'offres

Cession de Cession au tiers de la Totalité d'une Entreprise

Société Maghreb Emballage Plus, SARL

Siège social : 10, Avenue de la Gare Zone Industrielle Mégrine 2033

Identifiant Unique : 1266695Z

Le commissaire à l'exécution Montassar Mansouri

En vertu de l'ordonnance émanant du juge-commissaire au tribunal de première instance de Ben Arous Madame Safa Makhlouf du 29 Juin 2024 dans l'affaire n°311, le commissaire à l'exécution Monsieur Montassar Mansouri lance un appel d'offres pour cession totale de la société "Maghreb Emballage Plus" assainie de toutes ses dettes.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer, gratuitement, le cahier des charges auprès du bureau du commissaire à l'exécution sis à l'adresse suivante :

Immeuble Malek Centre bureau, bloc B, bureau B 1-6 Centre Urbain Nord 1082.

Les offres, accompagnées du cahier des charges et des documents requis, sont envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception comme stipulé dans le cahier des charges à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le 29 juin 2024.

Pour plus de renseignements contactez le numéro suivant : 22 100 099.

2024401562VEPA2

Vente de biens meubles et divers articles de bureaux appartenant à la B.F.T

BANQUE FRANCO TUNISIENNE

Banque en liquidation

RNE : 0000122K

Rue Aboubaker Achahid Montplaisir le Belvédère 1002 - Tunis

En vertu de l'ordonnance du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 12/6/2024. Mr Salah Feki, Liquidateur de la BFT envisage de céder 6 (six) lots de biens meubles et divers articles de bureaux appartenant à la BFT, au siège social de la Banque (Montplaisir Tunis).

Toutes Entités et Personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du Siège Social de la BFT, sis à Cité Ennacim, Rue Aboubaker Achahid , Mont Plaisir le Belvédère - 1002 - Tunis, contre le paiement de la somme non récupérable de 100 dinars à verser au compte de la BFT (en liquidation) tenu à la STB Agence Avenue Kheireddine Pacha Tunis sous le Numéro 10 006 035 188137578893. Les offres sont adressées conformément au cahier des charges par voie postale dans des enveloppes cachetées au nom de Mr le Liquidateur de la BFT à l'adresse de la BFT ci haut citée au plus tard le 8/7/2024.

Les visites des lots cités se feront tous les jours ouvrables avec une prise de Rendez-vous au préalable avec Mr le Liquidateur Tél : (98 440 398).

2024401564VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE DE COMMERCE DE PRODUITS CHIMIQUES INTERMEDIAIRES

SCPCI

S.A. au capital de 840 000 D divisé en 84 000 actions de 10 D

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

MF : 029857V/A/M/000

Les actionnaires de la société SCPCI sont convoqués en Assemblée Générale 15 juillet 2024 à 9 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

1) Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2023

2) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7) Renouvellement de mandats d'administrateurs

8) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

9) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires à la disposition des actionnaires au siège social conformément à la Loi.

2024R01626SANB3

Convocation

Société MALGA

SOCIETE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION

S.A. au capital de 110 000 D

Siège social : Zone Industrielle de Ben Arous

MF : 000971W/A/M/000

MS : 45624-34

Les actionnaires de la société anonyme "MALGA SOCIETE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 15 juillet 2024 à 10 Heures au siège social à Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2023

2) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

8) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires à la disposition des actionnaires au siège social conformément à la Loi.

2024R01627SANB3

Convocation

Société SAPEA

S.A DE PRODUCTION D'ESSENCES AROMATIQUES

S.A. au capital de 54 000 D

Siège social : Rue du Cuivre Z.I. de Ben Arous - 2013 Ben Arous

MF : 004821Z/A/M/000

MS : 25144-21

Les actionnaires de la société "SAPEA" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 15

juillet 2024 à 15 Heures au siège social sis à la Zone Industrielle de Ben Arous, Rue du Cuivre, et, en vidéo conférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2023

2) Rapports du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2023

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2023

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires à la disposition des actionnaires sont au siège social conformément à la Loi.

2024R01628SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LA FINANCIERE WIDED SICAF

Société anonyme

Au capital de 60 000 000 Dinars

Siège social : 70, Avenue Mohamed V - Tunis

Identifiant unique (RNE) : 0433556P

Messieurs les actionnaires de la Société La Financière Wided Sicaf SA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 juillet 2024 à 10 heures au siège social de la société sis au 70, avenue Mohamed V - 1002 - Tunis, et ce à l'effet de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2022 ;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022 ;

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions réglementées et des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2022 ;

6- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

7- Questions diverses.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège social de la société.

2024R01632SANB3

Convocation

Société Cartonnerie Tunisienne

SA au capital de 4.617.250 DT

Siège social : 14, Rue du commerce ZI la Charguia 1 - 1080 Tunis Carthage

R.N.E : 0013953 M

Les actionnaires, de la société Cartonnerie Tunisienne, sont convoqués le Jeudi 11 Juillet 2024 à 9H, à une Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra au siège social de la société, 14, Rue du Commerce, Z.I La Charguia 1, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'A.G.O :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023.

3. Quitus aux Administrateurs.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2023.

5. Allocation des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration.

6. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.

8. Délégation de pouvoirs.

2024R01637SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Nationale des Télécommunications « Tunisie Télécom»

S.A au capital social de 1 060 500 000 dinars

Siège social : Rue de la Bourse, 1053 Les Berges du Lac II, Tunis

Identifiant Unique : 0425665X

Les actionnaires de la Société Nationale des Télécommunications «Tunisie Télécom» sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 11 Juillet 2024 à dix heures (10:00) au siège de la société rue de la bourse, 1053 Les Berges du Lac II, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur les opérations de gestion de la Société Nationale des Télécommunications pour l'année 2023 et du rapport sur les opérations de gestion du Groupe Tunis Télécom pour l'année 2023.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes (général et spécial) pour l'exercice 2023 et approbation des opérations soumises aux dispositions de l'article 200 du Code de commerce.

3. Examen et approbation des états financiers de la Société Nationale des Télécommunications pour l'exercice 2023.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2023.

5. Examen et approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2023.

6. Quitus aux Administrateurs.

7. Nomination d'administrateurs au sein du Conseil d'administration.

8. Renouvellement de mandats d'Administrateurs au Conseil d'Administration.

9. Fixation des jetons de présence des membres du Conseil d'administration.

10. Fixation des jetons de présence des membres du Comité Permanent d'Audit Interne.

11. Révision des jetons de présence des membres des comités consultatifs (Comité Stratégique, Comité d'Intégration, Commission des Achats).

12. Approbation des conventions de financement.

13. Délégation de pouvoirs.

2024R01659SANB3

Convocation

LES LABORATOIRES SYNBIOZ

S.A au capital de 6.465.000 dinars

Siège social : ZI Menzel Chaker Sfax

M.F : 1480558NAM

Messieurs les actionnaires de la société LES LABORATOIRES SYNBIOZ S.A, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 4/7/2024 à 11 heures par présence au siège social et par visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de la convocation et de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023 ;

3. Lecture et approbation des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers clos le 31 décembre 2023 ;

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2023 ;

5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des Sociétés commerciales;

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2023 ;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2023

8. Quitus à donner aux Administrateurs;

9. Pouvoirs pour accomplir les formalités de publication légale.

2024X00782SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Polyclinique Chams

S.A au capital de 6 321 363 dinars

Route de Gremda km 3.5 - 3062 Sfax

RC : B1148231997

M.F : 420474V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la polyclinique Chams S.A sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le 12 Juillet 2024 à 18H00, au siège social, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2023.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3- Fixation des jetons de présence.

4- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

7- Nomination des membres de conseil pour les exercices 2024-2025 et 2026.

8- Information de ta prise de fonction de direction dans d'autres sociétés, par un ou plusieurs administrateurs, et le président directeur Général.

9- Quitus aux administrateurs et au président directeur Général.

10- Délégation de pouvoirs.

2024X00787SANB3

Convocation

Family Entertainment and Amusement Company

Société anonyme

Au capital de 2 500 000 Dinars

Siège social : Rue d'ANNECY Immeuble ADONIS - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 1670506H/A/M/000

RNE : 1670506H

CNSS : N°645242-95

Messieurs les Actionnaires de la Société «FAMILY ENTERTAINMENT AND AMUSEMENT COMPANY SA» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le mercredi 3 juillet 2024 à 11h, au siège social de la société sis à la Rue du Lac d'Annecy - Immeuble Adonis- Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2023.

2- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes, relatifs au même exercice,

3- Examen et approbation, s'il y a lieu; des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2023,

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation des résultats de 2023

6- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023.

7- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2023.

2024401545SANB3

Convocation

Family Entertainment and Amusement Company

Société anonyme

Au capital de 2 500 000 Dinars

Siège social : Rue d'ANNECY Immeuble ADONIS - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 1670506H/A/M/000

RNE : 1670506H

CNSS : N°645242-95

Messieurs les Actionnaires de la Société «FAMILY ENTERTAINMENT AND AMUSEMENT COMPANY SA» sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, pour le mercredi 3 juillet 2024 à 13h, au siège social de la société sis à la Rue du Lac d'Annecy - Immeuble Adonis - Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification de l'objet social de la société.

2- Modifications de l'article 3 des statuts de la société.

2024401546SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société SOTUDEX - S.A

Au capital de 2.000.000 DT

Siège social : Immeuble AMG 1er Etage Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 0754641V

Messieurs les actionnaires de la Société SOTUDEX sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu lundi 15 juillet 2024 à 10H15 du matin au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification et cooptation de deux nouveaux administrateurs de la société.

- Questions diverses.

2024401556SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la Société SOTUDEX - S.A

Au capital de 2.000.000 DT

Siège social : Immeuble AMG 1er Etage Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 0754641V

Messieurs les actionnaires de la Société SOTUDEX sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu lundi 15 juillet 2024 à 11H30 du matin au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social de 2.000.000 D.T à 3.000.000 DT par incorporation des résultats reportés.

- Modification des articles 6 - 14 - 16 - 17 et 27 des statuts.

- Questions diverses.

2024401557SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la SOCIETE STUDIO DESIGN

S.A. au capital de 272 000 Dinars

Siège social : 16 Rue Medinet El Anbar Sidi Fradj - La Soukra

IU : 1185502Y

Les actionnaires de la société «STUDIO DESIGN» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le jeudi 27 juin 2024 à 10H au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023.

4- Affectation des résultats de l'année 2023.

5- Approbation des conventions règlementées effectuées en 2023.

6- Quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice 2023.

7- Fixation de jetons de présence pour l'exercice 2023.

8- Pouvoirs pour formalités.

2024401558SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COURANT FORT ET FAIBLE, C2F-SA

Société anonyme

Au capital de 100.000 DT

Siège social : 24, Rue Mouaouia Ibn Abi Soufiane 1002 - Tunis

Identifiant Unique numéro : 0510633 S

Messieurs les actionnaires de la société COURANT FORT ET FAIBLE - C2F- sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le lundi 15 juillet 2024 à 10h au siège social, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

- Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

- Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège social durant le délai légal.

2024401566SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

SOCIETE AYOUB SARL

Au capital de : Sept mille dinars tunisiens

IF : 1042466 W B M 000

Siège social : Avenue Taib M'Hiri 2040

Tous les associés de la société SOCIETE AYOUB SARL, sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 6 Juillet 2024 à 10H à l'immeuble Bach Hamba 2ème étage Yassminet 2096 pour se prononcer sur l'ordre de jour suivant :

- Approbation des états financiers

- Quitus au gérant.

- Mise à disposition d'immobilisation déjà soldée.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 14 juin 2024.

2024R01649SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DES SERVICES COLLECTIFS AGRICOLES MENZELIENNE

"S.S.C.A.M" Menzel Bou Zelfa

Capital : 116061.301

RC : C14611998

MC : 9494MN000B

CNSS : 26893-24

Tél : 22 598 817

Fax : 72 292 046

Le président du Conseil d'administration de la société des services collectifs agricoles SSCAM invite tous les membres de la société à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire en réponse de la première convocation le jeudi 4/7/2024 au siège social de l'entreprise à partir de 10 h du matin selon l'ordre du jour suivant :

1- Lire le rapport moral et financier de 2023

2- Lire le rapport du commissaire aux comptes pour 2023

3- Discussion et validation des rapports soumis

4- Brevet délivré aux dirigeants de la société pour 2023

5- Renouvellement d'un tiers des membres du Conseil.

Remarque :

- Tous les rapports et les états financiers pour 2023 et les comptes rendus des réunions sont accessibles à tous les participants à compter du huitième jour précédant la réunion générale.

- Les candidats à l'adhésion au Conseil d'administration sont ouverts à partir de la date des médias et sont fermés pendant 10 jours avant la réunion. Toute personne souhaitant se porter candidat à l'adhésion au Conseil d'Administration devra

déposer sa candidature au nom du Président de la Société avec correspondance garantie avec avis de réception par la poste tunisienne.

2024T00599SODB3

Convocation à l'assemblée générale constitutive

La société «WIFAK GHERIB »

Société citoyenne locale (En cours de constitution)

Siège social : Cité Saada, Rjim Maâtoug, rue de la Délégation 4210 Kebili

Les actionnaires de la société citoyenne locale (en cours de constitution) «WIFAK GHERIB» sus indiquée sont convoqués à l'Assemblée Générale constitutive qui se tiendra le 10 juillet 2024 à 11 heures, au siège de la société sus indiqué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'arrêté de la liste des participants,

2. Approbation de la constitution de la société,

3. Approbation des statuts,

4. Election des membres du conseil d'administration,

5. Nomination d'un commissaire aux comptes,

6. Pouvoir à l'effet de publicité.

2024401568SODB3

DIVERS

Avis au public

Vente de Sté DE TRALISATIONS INDUSTRIELLES MAINTENANCE ET REPRESENTATION "RIMAR "

Zone de Menzel Jemel Bizerte

MF : 0349516/F

RC : B1116281997

La syndic de faillite de la société «INDUSTRIELLES MAINTENANCE "RIMAR"» Sté DE TRALISATIONS ET REPRESENTATION, annonce que les offres seront acceptées pour immobiliers affiliés à la société en faillite "RIMAR" et le dernier délai de la réception des offres est fixé samedi 13 juillet 2024.

Mise à prix : Deux millions quatre cent soixante neuf mille trois cent quarante cinq dinars (2.469.345.000d) représentant le bien immobilier n°41030, à Bizerte, d'une superficie de 5.000 mètres carrés tout intéressé peut retirer le cahier des charges au bureau de l'expert Mourad Enneifer 04 Rue d'Alger Bizerte 7000 Tél+Fax : 72433791 / 93051455

2024T00600DIVD2

Faillite de la société TOURISTIC GLOBAL SERVICES SARL

Le tribunal de 1ère instance Tunis 1, a prononcé le jugement de Faillite n°346 le 25/4/2024 à l'encontre de la société TGS SA I.U 0022870L sise à la rue Alain Savary n°65 Tunis, en désignant Rached Zaghdoudi syndic de faillite. Les créanciers sont tenus de reproduire leurs créances avec justificatif dans le délai légal au bureau de Rached Zaghdoudi sis centre Challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4.

2024R01625DIVD2

Nomination d'un Administrateur Judiciaire

Société INOV - SARL

MF : 0858940C

Suite au jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 3 mai 2024 dans l'affaire n°338 relative au redressement de la société INOV située à la rue des usines, Zone Industrielle Sidi Rezig, il a été décidé l'ouverture d'une période d'observation de neuf mois et la nomination de Monsieur Noureddine Ayoub, sis au 11, rue de Beyrouth, bureau n°19 - Tunis Belvédère Tél 98 541 481 comme Administrateur Judiciaire pour l'élaboration d'un plan de redressement.

Les créanciers de la société INOV sont invités à produire leurs titres de créances dans un délai de 15 jours à partir de la date de la publication au JORT, au Cabinet de l'Administrateur Judiciaire.

2024R01629DIVD2

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

Suivant l'ordonnance sur requête n°16015 du 23 avril 2023, du tribunal de première instance de l'Ariana, il a été décidé la nomination de Mr Atef Azizi en tant que liquidateur de la succession de la défunte Naima Bent Ahmed Ben Ali NOURI et a nommé le Juge Mme Malek HAMMAS chargée du mandataire et de la liquidation, comme un observateur de son travail.

2024R01633DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Aymen Ben Tawfik Ben Mohamed ATTIG titulaire de la CIN n°03968357, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/57926 en date du 13/3/2017 dénommé «Alyssa», objet du titre foncier n°25217 Monastir sis à Imadet Sidi Ameur délégation Sahline Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de Police de Shaline sous n°187 le 01/4/2024.

2024S00810DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Kamel Jaouadi titulaire de la CIN n°01976796 pour le compte de la Société Jaouadi Olive Oil, Sarl Identifient Unique n°1362087T, déclare la perte de l'acte de propriété n°38487 dénommé «Huilerie Essaada», objet du titre foncier n°46284 Kairouan sis à Imadet Al Ouamra délégation Chebika Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de Police de Chebika sous n°2151 le 10/6/2024.

2024S00813DIVD2

Avis

Les héritiers de Mr Habib Ben Salim Ben Amor Ben Rhaiyem informent le public que leur titres de propriété concernant un terrain de sup 918m² situé à la route Saltaniya km13 Sfax qui appartient à l'héritage précité, par un acte de vente daté le 11 novembre 2007, avec le témoignage des deux notaires Zouheir Kallel et Mohamed Hentati est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2024X00779DIVD2

Perte d'un acte

Tél : 53974028

M.F : 441675S

Abderrahmen Jawa annonce la perte d'un acte de propriété d'un lot de 975 m² sise à la route Sidi Mansour km 4 Sfax.

Il veut extraire un deuxième original.

Tous ceux qui ont opposition doivent l'annoncer auprès du Notaire à Sfax Rachid Cheihk Rouhou rue Mallek dans un délai d'un (1) mois.

2024X00784DIVD2

Avis

Les Frères Mohamed et Makram et Morssi Baklouti annoncent avoir perdu leur contrat de propriété d'une boutique de superficie 15 m² située à la route de Tunis Sakit ezzit Sfax; Ils veulent ainsi extraire un deuxième exemplaire de l'acte original de cette propriété, et quiconque qui a une réclamation qu'il la présente au notaire Mr Ilyès Karray à la rue des Notaires à la médina de Sfax dans un délai de trente jours.

2024X00791DIVD2

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*